DEPARTEMENT
DU
BAS-RHIN

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL

Réunion du 7 juillet 2014

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLY, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Madame Laurence MULLER-BRONN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Robert HERRMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Jean-Laurent VONAU

N° CP/2014/438 - Actions mémorielles - ***3249***
Dispositif d'aide à la recherche scientifique

La commission permanente du Conseil général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve le choix effectué par la commission de sélection et de suivi et décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 7 600 € aux bénéficiaires figurant au tableau annexé, conformément aux modalités fixées par le règlement financier départemental et à celles indiquées dans les conventions jointes à la présente délibération, selon la répartition suivante :

- 3 000 € à M. Gauthier Bolle pour une thèse portant sur Charles-Gustave STtoskopf ;
- 3 000 € à Mme Hélène Antoni pour une thèse portant sur l'urbanisme dans les villes du Reichsland-Elsass-Lothringen ;
- 1 600 € à Mme Delphine Bauer pour une thèse portant sur la céramique de poêle en Alsace (XVIe au XVIIe siècles).

Elle approuve, par ailleurs, les conventions financières à intervenir entre le Département et M. Gauthier Bolle, Mmes Hélène Antoni et Delphine Bauer et autorise son président à signer ces conventions établies selon le modèle annexé au règlement financier départemental.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée

Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20140707-87394-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 16/07/14